





### « Chérir le patrimoine » Année européenne du patrimoine culturel 2018

## Comment valoriser l'engouement des publics pour le patrimoine?

En lançant l'année européenne du patrimoine culturel à Paris le 29 mars 2017, Catherine Lalumière a rappelé « les idéaux, les principes et les valeurs du patrimoine en Europe »... Veiller à sa sauvegarde et à son développement, dans toute sa diversité, concerne chacun d'entre nous.

« Le patrimoine est ce qui nous vient de nos pères, nous en sommes les héritiers ». Dans tous nos pays - et de plus en plus fidèlement - les publics manifestent qu'ils aiment leur patrimoine. Ils le prouvent en étant présents de plus en plus assidûment dans les musées et les monuments (12 millions de personnes ont fréquenté les journées du patrimoine en 2017). Ils répondent généreusement aux campagnes de soutien en faveur de telle ou telle restauration ou acquisition, se mobilisent quand une menace pèse, s'investissent personnellement dans des chantiers...

De nombreuses associations et sociétés d'amis fédèrent des amateurs éclairés qui veulent être des acteurs à part entière de la valorisation du patrimoine, ici pour protéger une église, là pour financer la restauration d'une œuvre...

Bien sûr, cela ne se manifeste pas partout de la même manière et contribuer à la sauvegarde d'un site emblématique ou d'un chef-d'œuvre en péril dans son village n'est pas la même chose que s'associer à l'enrichissement des collections d'un musée. Mais c'est un même mouvement puissant qui pousse les publics vers leur héritage culturel tangible et, pour les « professionnels du patrimoine », il y a un enjeu partagé à mobiliser cet engouement.

La force de nos institutions culturelles pour consolider - voire reconstruire - le lien social est désormais mise en avant dans tous les rapports et discours publics et les structures ont conscience que l'enjeu de la démocratisation va bien au-delà d'une mesure de la fréquentation. Il faut à la fois donner du plaisir aux visiteurs et répondre au désir des publics. Il faut simultanément être attractif, ce qui suppose une offre riche et cohérente et laisser place aux initiatives individuelles et spontanées. Il faut en même temps faire face à une exigence d'excellence - toute action sur le patrimoine fait intervenir des connaissances et des compétences scientifiques et techniques pointues – et inclure l'expérience, avant tout sensible, des citoyens. Il faut tout à la fois s'astreindre à des règles de sécurité contraignantes et ouvrir la porte au plus grand nombre.

Comment concilier l'énergie de tous avec la rigueur du professionnalisme ?

Pour la première fois, trois associations représentatives d'un très grand nombre de métiers et d'institutions du patrimoine s'unissent pour mieux cerner et « reconnaître »

#### la place des publics amateurs dans la mise en valeur du patrimoine et poser les lignes d'une articulation constructive avec l'action des professionnels.

- ICOM France : le comité national français du Conseil international des musées regroupe 4300 professionnels de musées et 400 institutions muséales. ICOM France est particulièrement reconnue pour sa capacité à débattre des enjeux-clés de la profession : les métiers, les changements organisationnels, la déontologie des collections.
- ICOMOS France: la section française du Conseil international des monuments et des sites compte près de 1200 membres. Consacrée à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager, matériel et immatériel, ICOMOS France contribue, par sa réflexion et son expertise, à la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial, tant auprès du gouvernement français qu'auprès de l'UNESCO.
- **NEMO** : le réseau des associations de musées européens [The Network of European Museum Organisations (NEMO)] a été créé en 1992. C'est un réseau indépendant d'associations nationales de musées européens qui représente la communauté muséale des Etats membres du Conseil de l'Europe.

Chacune des trois associations professionnelles a son champ d'activité, sa dynamique et ses propres adhérents. Mais la thématique « *Chérir le patrimoine* » fait lien, tant elle nomme avec justesse la part d'émotion que suscitent les lieux que nous représentons et la part d'affectivité des publics qui se dépensent pour le choyer. C'est cela qui nous a convaincus d'œuvrer ensemble.

Cette « passion patrimoine », à l'heure où les moyens dont disposent les équipements publics sont contraints et les coûts pour les entretenir augmentés, est une chance mais aussi un risque. Une chance si on sait accompagner et structurer l'activité des citoyens engagés, un risque si la tentation est trop forte d'instrumentaliser les publics en lieu et place des experts.

C'est cela que nos journées professionnelles visent à aborder. Il s'agit moins de prolonger le débat d'actualité sur l'accueil des publics que d'envisager concrètement la place des publics « participatifs » ou « collaboratifs » et en particulier les aspects éthiques et légaux que soulève l'intervention de non-professionnels sur le patrimoine. Nombreux sont les publics qui, par exemple, veulent accéder aux réserves des musées et ne comprennent pas que les collections publiques soient parfois inaccessibles et invisibles. Il y a un travail de sensibilisation à effectuer, des formations historiques et techniques et une transmission des codes déontologiques à conduire pour que l'enthousiasme de ces publics soit positivement encouragé.

Certains publics détiennent une connaissance parfois intime des patrimoines situés dans leur environnement et des savoir-faire concrets et parfois rares. Comment les mettre en valeur et les coordonner?

Au cours des journées de mai, nous aborderons ces différentes questions de manière concrète et transversale :

- Peut-on « valider » ces savoir-faire ?
- Quelles compétences de base faut-il posséder avant toute intervention sur le patrimoine ?
- Les professionnels des musées sont-ils formés pour assurer l'encadrement des publics participatifs ?
- Cela doit-il modifier leur manière de travailler : jusqu'à quel point ?
- Comment mobiliser des moyens publics autour d'initiatives parfois privées et quelle caractérisation leur donner : est-ce de la sous-traitance ?
- Comment exercer la responsabilité scientifique et légale ?
- Quelles sont les limites déontologiques ?

Les journées ICOM – ICOMOS – NEMO sont ouvertes au public sur inscription.

Traduction simultanée de la rencontre réalisée grâce au soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

#### **Programme**

# Comment valoriser l'engouement des publics pour le patrimoine ?

Dijon, 23 mai 2018

#PublicsPatrimoine







#### **Ouverture officielle**

François Rebsamen, maire de Dijon [ou son représentant]

**Catherine Magnant**, cheffe de la task force année européenne du patrimoine culturel à la direction générale éducation, jeunesse, sport et culture de la Commission européenne

**Bruno Favel**, chef du département des affaires européennes et internationales de la direction générale des Patrimoines, coordinateur national de l'année européenne du patrimoine culturel

Introduction: Juliette Raoul-Duval, présidente d'ICOM France

**Jean-François Lagneau**, président d'ICOMOS France

David Vuillaume, président de NEMO

**David Liot**, directeur des musées et du patrimoine de Dijon Dijon, un patrimoine exceptionnel et attractif



#### Session 1 – Expériences réussies / Pratiques innovantes

**David Vuillaume,** président de NEMO et directeur de l'association allemande des musées NEMO et les bénéfices d'une coopération européenne pour les musées

**Sofia Tsilidou**, responsable de la coopération européenne de la politique muséale, ministère de la Culture grec

Développement des publics : créer plus d'opportunités pour permettre aux publics de chérir les collections muséales

**Dragos Neamu**, directeur du réseau national des musées roumains La nuit des Musées en Roumanie : un phénomène social

**Anne-Laure Carré,** responsable scientifique des collections des matériaux, musée des Arts et Métiers

L'accès aux réserves : quels enjeux pour les professionnels et pour les publics?

**Marie-Laure Estignard,** directrice adjointe du musée national de la Marine Associer les publics au programme de rénovation du musée national de la Marine

Modération: Agnès Parent, directrice des publics du Muséum national d'histoire

naturelle

Repenser le rôle du public : des sciences au mécénat

participatif

Déjeuner Déjeuner

14h00

14h30

Intervention de: Catherine Lalumière,

ancienne ministre, présidente de la maison de l'Europe de Paris

Session 2 – Intervenir sur le patrimoine : amateurs et professionnels en alliance ?

**Marie-Hélène Atallah**, cheffe du service valorisation-médiation-transmission du patrimoine de Besançon

La médiation patrimoniale au titre de « Besançon ville d'art et d'histoire »

Françoise Collanges, restauratrice

Patrimoine participatif : présentation générale et expériences emblématiques

**Fabrice Duffaud**, chargé des relations internationales, REMPART mission patrimoine Mission patrimoine, tous bénévoles de l'année européenne du patrimoine!

**Jean-Pierre Gillot,** vice-président de l'association des Climats du vignoble de Bourgogne - patrimoine mondial

« Les climats du vignoble de Bourgogne », une inscription participative sur la liste du patrimoine mondial

Bastien Goullard, directeur de Dartagnans

L'économie collaborative au service de la préservation du patrimoine

**Modération :** David Liot, directeur des musées et du patrimoine de Dijon

Conclusion de la journée

**Denis-Michel Boëll**, conservateur général du patrimoine honoraire











16h30